

N° 15  
JUIN  
2020

# LA LETTRE DU CAUE 77

77 Seine-et-Marne  
**caue**  
Conseil d'architecture, d'urbanisme  
et de l'environnement

Trame verte et bleue

Bocage urbain

Jardins à la française

Pelouses

## Jardins cadre de vie végétal

Ressources vertes

Boisement de parcs



Un banc, une sculpture, une table en pierre, un pavement : le minéral donne souvent la signature d'un jardin, le date, en atteste quand tout le reste a disparu.



Il est impossible d'évaluer à l'avance l'envergure que prendra un arbre, surtout quand il s'agit d'une essence qui pousse vite, classée parfois comme peu longévive. Un peuplier noir devenu hors norme.

## Édito



**Jérôme Guyard**  
Président du CAUE77

La ville s'est toujours construite à partir de réseaux, celui des voies de circulation en premier lieu. Puis est venu le temps de l'adduction d'eau, de l'assainissement, de tout ce qui permet de communiquer, transporter l'énergie, etc. Ce qui définit l'urbanité est de moins en moins une densité de construction que la présence et la performance de réseaux de tous types. Entre ville et campagne les modes de vie se rapprochent ; cependant, une différence importante persiste, la qualité de l'environnement naturel dans ses composantes principales, le végétal et l'eau. La mise en place de trames vertes et bleues peut aider à corriger ce déséquilibre, à pallier aux nombreuses carences constatées dans les secteurs urbains les plus denses. « *La trame verte et bleue vise à enrayer la perte de biodiversité en préservant et en restaurant des réseaux de milieu naturels. La trame verte fait référence aux milieux naturels terrestres et la composante bleue fait référence aux réseaux aquatiques et*

*humides.* » (Code de l'environnement). Dans les deux villes nouvelles que compte la Seine-et-Marne, des trames vertes et bleues ont été mises en place avec succès avant même que soit définie cette notion. Ces exemples réussis peuvent servir de référence pour les urbanisations futures et dans les requalifications de l'existant. Cette lettre s'intéresse aux trames vertes, en y incluant les jardins qui sont l'une des richesses de notre département. La prochaine lettre montrera l'extrême diversité de toutes les surfaces en eau entre Seine, Marne et leurs multiples affluents. L'importance environnementale de ce réseau est connue, facile à appréhender. Mais il sera aussi question de tous ses autres attraits, touristique et patrimoniaux notamment. Sur tous ces sujets l'équipe du CAUE 77 peut vous aider à révéler la qualité de l'existant, son exemplarité, et les potentiels de mise en valeur. Bonne lecture. ■



Allée de châtaigniers en prolongement d'une des allées du parc du château de Chevry-en-Sereine. Le dessin du parc et de ses allées devient la figure géométrique de référence commandant l'organisation du paysage agricole périphérique.

## L'INVENTION DU JARDIN À LA FRANÇAISE EN SEINE-ET-MARNE

### Coulommiers, Fontainebleau, Montceaux-les-Meaux, Vaux-le-Vicomte

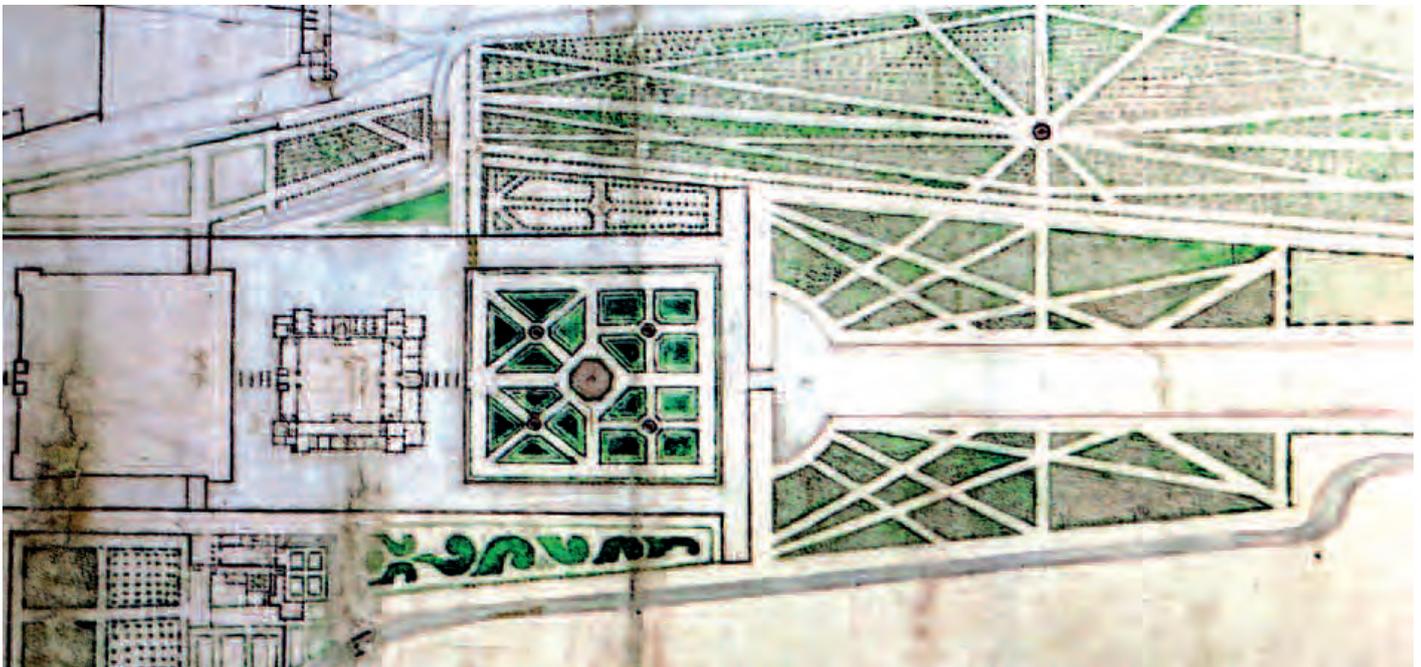
Il y a des faits, des récits qui ont parfois du mal à s'imposer malgré leur évidence. Dans l'histoire des jardins, l'invention du jardin à la française, celui qui s'impose dans toute l'Europe à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, s'est inventé en Seine-et-Marne. Plusieurs parcs racontent les moments de cette invention, attestent de cette élaboration, du point de départ et du point d'arrivée, avec certaines avancées décisives dues à quelques jardiniers, au premier rang desquels Le Nôtre qui a laissé sa marque à Vaux-le-Vicomte et Fontainebleau. Première étape racontant la période précédente, la fin du Moyen Age et la Renaissance, à Coulommiers. Là, devant le château, le jardin s'organise sur une île entourée de douves en eau, identiques à celle du château. Sa surface plane, dépourvue de grands arbres, est entièrement couverte de parterres. Il pourrait résumer à lui seul ce qu'a été l'art des jardins à la fin du Moyen Age. Sa prolongation par un accès à un second jardin annonce les évolutions à venir. Cet enchaînement le long d'un axe unique met en scène un point de vue sur le paysage lointain. C'est d'Italie que vient ce goût nouveau pour les effets de perspective. Là, dans la peinture et l'architecture on apprend à en maîtriser les effets. (1) Ce dispositif d'enchaînements d'espaces le long d'un seul axe se retrouve à Montceaux-les-Meaux, avec cette fois un jeu de terrasses s'adaptant à la pente. Chacune des terrasses conserve une proportion proche du carré. Le jardin se rapproche du château, devient facile d'accès. Pour pouvoir organiser les fêtes, il perd son intimité et s'agrandit.

(1) Goût pour la géométrie stimulé, encouragé par les artilleurs dont les canons ont des performances qui s'améliorent au même rythme. Des progrès qui remettent en cause radicalement les systèmes de défense, et donc les abords des châteaux.



Fontainebleau, château et jardins.

L'addition des jardins finit par envelopper le château. Ces recherches ouvrent la voie au jardin « à la française », composition dynamique articulant plusieurs perspectives, où le château n'occupe plus forcément une position centrale.



Coulommiers, château et jardins.  
On remarque le parterre principal, avec son bassin central et entouré de douves en eau, une disposition typique des jardins de la première Renaissance.  
Vers l'Est, les prolongements du jardin s'organisent le long d'un seul axe.

### A Fontainebleau, pour la première fois...

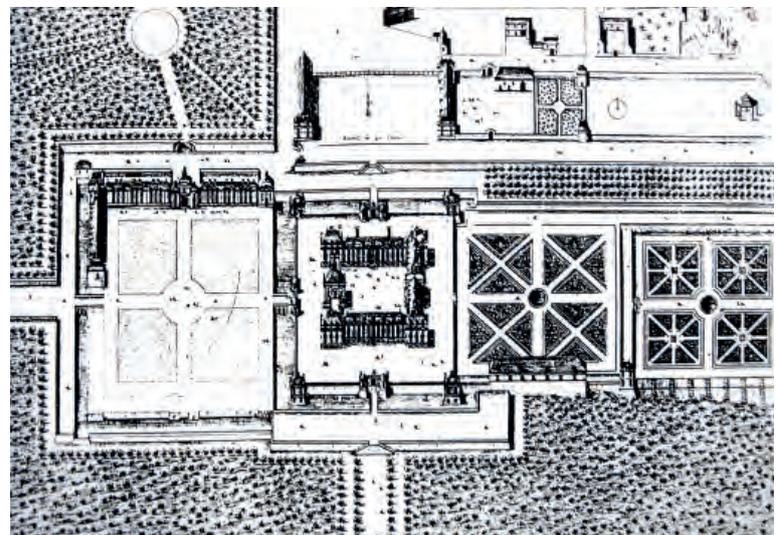
L'invention la plus radicale intervient à Fontainebleau où, par étapes successives, le jardin finit par envelopper le château. Il perd ses limites visuelles en cachant le mur derrière des rangées d'arbres et en créant l'illusion d'une lisière de forêt. Le château devient comme un pavillon ouvert sur l'environnement et le jardin semble situé dans une clairière. « A Fontainebleau, l'intérêt porté au jardin des Pins "appelle" la création d'un logis somptueux, bientôt royal, dans le pavillon des Poêles, prolongé par la galerie d'Ulysse qui mène justement à ce jardin.(...) La construction des Tuileries, à distance du Louvre, face à un jardin immense, s'explique par les mêmes raisons : Catherine de Médicis voulait pouvoir vivre quand elle le souhaitait, près d'un jardin. Cette recherche d'un rapport immédiat explique qu'on ait voulu créer des jardins sur trois côtés du château. L'idée apparaît à Fontainebleau où l'on en plante successivement plusieurs, sans qu'il y ait eu nécessairement au départ un plan d'ensemble : celui du Roi (plus tard de la Reine) au nord, celui des Pins à l'ouest, enfin le Grand jardin au sud, traité plus simplement puisqu'il s'agit d'une prairie compartimentée en "îles" rectangulaires bordées d'arbres. Pour la première fois, un château se trouve lié à trois jardins – eux-mêmes très accessibles puisqu'aucun fossé ne les sépare des logis. (...) A Vaux-le-Vicomte, au terme de l'évolution, la demeure se dresse comme un pavillon au centre d'un immense jardin. » (\*)

(\*) Architecture, jardin, paysage, l'environnement du château et de la villa aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, éditions Picard, 1999

Ainsi dans son premier chef-d'œuvre Le Nôtre met en œuvre l'essentiel de ce que devra être le nouveau style : des jardins entièrement construits à partir de quelques perspectives parfaitement maîtrisées, combinées entre elles. La vue depuis le château reste dominante, exprimant le pouvoir du maître sur tout ce qui l'entoure, mais des axes transversaux, que l'on découvre par surprise, font rayonner le jardin dans toutes les directions, exprimant un contexte intellectuel et politique nouveau où la mise en ordre concerne l'en-



Châteaux de Fontainebleau.  
Le château devient comme un pavillon ouvert sur l'environnement et le jardin semble situé dans une clairière.



Montceaux-les-Meaux, château et jardins.  
Les parterres s'enchaînent le long d'un axe orienté à l'ouest, comme des marches dégageant la vue sur le paysage depuis le château.



Parc de Rentilly, avant et après les travaux de restauration.

### Jardins trop composés ?

« Jardins trop bien composés dont j'ai enfin reconnu la nécessité. A la manière de tableaux, de tapisseries, d'archives, ils représentent la culture d'une époque, et c'est beaucoup. Ils ont tatoué notre terre comme les sociétés traditionnelles le firent avant nous. » Pierre Sansot

semble du territoire. C'est ce qu'exprime aussi le réseau des allées, des routes plantées qui vont progressivement marquer les horizons des grandes plaines agricoles de Seine-et-Marne.

### Mise en relation, savoir-faire, outils

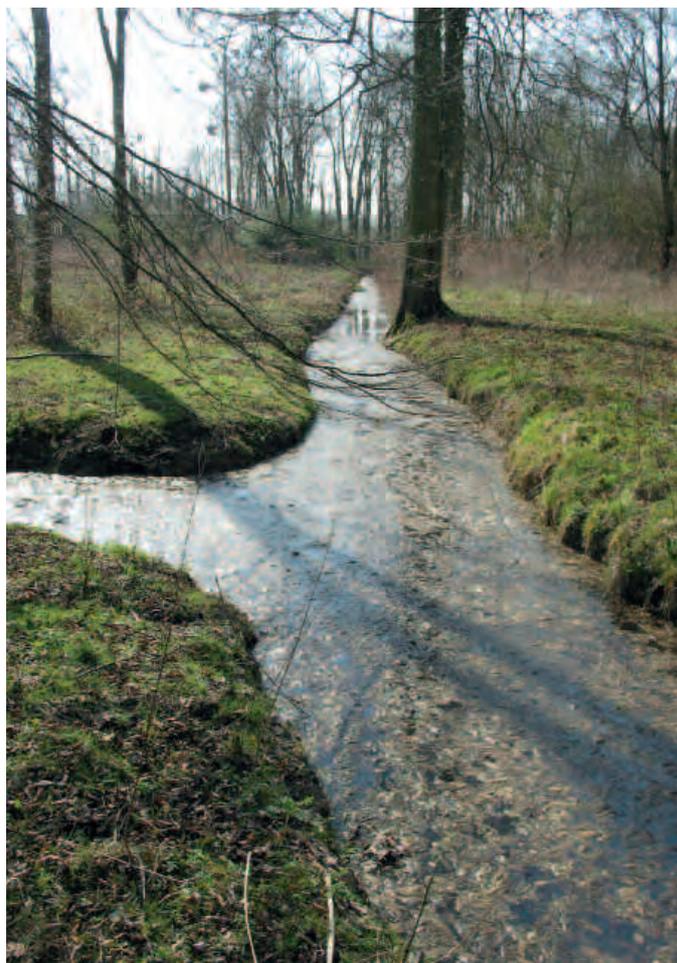
Ainsi résumée, cette histoire plaide pour que soient mis en relation les différents sites qui ont marqué ces différentes étapes. Chaque jardin, prenant sa place dans une perspective historique, deviendrait plus lisible, plus compréhensible dans un récit où les influences, les découvertes, pourraient trouver une explication ; des liens qui restent autrement illisibles. C'est ce qui a été fait en architecture, permettant aujourd'hui de comprendre comment tel ou tel monument vient s'insérer dans une histoire plus générale à l'échelle des grands mouvements artistiques. Cette histoire mériterait aussi de présenter les difficultés, l'impossibilité même de la conservation des jardins dans leur état ancien et des nécessités d'évolution.

### Des difficultés majeures...

Depuis qu'on s'intéresse à ce patrimoine, trois difficultés majeures sont récurrentes : celle des moyens pour simplement le conserver en état, sa dimension essentiellement naturelle et la question des compétences.

La question des moyens renvoie à l'intérêt que l'on porte à l'histoire des jardins. Longtemps délaissée, elle suscite un regain d'intérêt depuis les années 80-90. A la hauteur des enjeux ? Le constat de l'extrême dégradation de certains parcs remarquables, parfois à la suite de la tempête de l'année 2000, aide à répondre et fait prendre conscience du décalage. Jardins abandonnés, jardins disparus ? Heureusement non. L'histoire de la résurrection de Vaux-le-Vicomte, montre comment des abandons extrêmes connaissent des renaissances inattendues. Des éléments essentiels parmi les plus coûteux disparaissent difficilement, les terrassements notamment. La grandeur sculpturale des jardins à la française leur donne cette capacité à traverser les siècles sous les arbres...

Les composantes naturelles sont sources de fragilités, de respon-



Partie basse du parc de Champs-sur-Marne, au contact de la Marne. Suite à des abandons d'entretien, certaines parties de parcs anciens peuvent devenir des milieux naturels de grand intérêt. Les projets de restauration doivent intégrer cette richesse environnementale.



Vaux-le-Vicomte, le nouveau parterre une fois installé.

sabilité environnementale, mais aussi de questionnement sur le jardin et le jardinage au sens large : « *La multiplication des urgences phytosanitaires, les enjeux écologiques liés à l'eau, à la qualité des sols ou au changement climatique, ainsi que les menaces qui pèsent sur la diversité biologique posent désormais la question du rapport du jardin historique avec son environnement territorial.* » Marco Martella.

Enfin, concernant la question cruciale des savoir-faire, on peut constater que les techniques, les outils utiles pour faire revivre les formes du passé le seraient aussi pour innover, inventer. La réalité virtuelle par exemple aide à visualiser ce qui a été mais aussi à communiquer les projets en cours, le patrimoine de demain. Répondre aux besoins du patrimoine ancien, c'est aider la création contemporaine. ■

A Marne-la-Vallée et à Sénart, dans les années 70-80, de nombreuses expérimentations ont été faites en matière de modelés de sol et de matériaux, exprimant l'esthétique d'une époque.



Le nouveau parterre en cours de mise en place.



### Nouvelles broderies à Vaux-le-Vicomte

Certains éléments sont plus fragiles, plus difficiles et coûteux à entretenir que d'autres, les parterres par exemple, qui font l'attrait des premiers plans des jardins à la française. A Vaux, la pyrale du buis a eu raison des deux grands parterres encadrant la perspective principale. Lorsqu'environ 70 % de la broderie ont été atteints et qu'il a fallu arracher 180 000 pieds de buis morts, s'est posée la question de leur remplacement : quelle autre plante ? ou quel autre dispositif ? La proposition très graphique du concepteur Patrick Hourade a été choisie par les propriétaires dans l'attente d'une solution plus pérenne. Ces « rubans éphémères », arabesques d'aluminium s'inspirant des dessins originaux de Le Nôtre, sont composés de 390 plaques reflétant les couleurs du ciel. Une installation facile à mettre en place, à retirer, avec un effet visuel convaincant. Son grand intérêt est d'évoquer la présence trop souvent oubliée des décors provisoires mis en place à l'occasion de fêtes, des représentations théâtrales, etc. Des décors qui donnaient de la légèreté à ces jardins, aujourd'hui souvent trop raides, à l'exact opposé de l'extrême fantaisie souhaitée par leur commanditaires.

« Nous savons que les grands jardins anciens ou contemporains sont rarement la création d'un seul individu mais le résultat d'une œuvre commune, mobilisant plusieurs savoirs et des corps de métiers que nous avons parfois du mal aujourd'hui à faire travailler ensemble. Nous savons aussi que certains de ces savoirs ont été oubliés, que d'anciennes professions, ainsi que les techniques et procédés qui leur étaient associés, ont disparu. On ne peut faire vivre aujourd'hui des jardins historiques sans tenter de retrouver une approche pluridisciplinaire prenant en compte la complexité de ces sites et de récupérer, là où c'est encore possible, les savoir-faire anciens indispensables. » Marco Martella



Haie pléssée dans le parc de Rentilly.



Dans les secteurs pavillonnaires, ici à Marne-la-Vallée, les règlements laissent parfois aux riverains la liberté de jardiner les emprises publiques. Des conseils, des aides peuvent multiplier ces initiatives qui réduisent les charges de la collectivité.





Sur la pente plein sud, au contact du centre ancien de Dammartin-en-Goële, un ensemble de potagers parmi les plus exceptionnels de Seine-et-Marne.

## CADRE DE VIE VÉGÉTAL, DIVERSITÉ ET PROBLÉMATIQUES CONTEMPORAINES

Juin, fin du printemps, début de l'été : le moment de l'année où tous les morceaux de nature qui entourent la maison, ponctuent la ville, expriment toutes les nuances de vert des paysages seine-et-marnais. Moment où l'on peut voir et vivre autrement les dehors de la ville. Un « vert » qui est devenu en à peine un siècle une des composantes essentielles des nouvelles urbanisations. Présenter ce vert en quelques pages, c'est choisir parmi les typologies qui le composent, toujours plus nombreuses. Un choix volontairement restreint permet d'en évoquer quelques formes et problématiques. A travers ces évocations, cette collection d'ambiances, s'impose une évidence : la richesse de la Seine-et-Marne en parcs, jardins, trames vertes de toutes natures, de toutes tailles, est exceptionnelle. Son potentiel d'expansion et d'attractivité apparaît sans limite. Vraiment aucune ? Celle des moyens malgré tout, qui pose la question des choix initiaux et de la gestion. Toujours plus ? Pourquoi pas, mais comment ? Des questions qui se posent autant dans les créations contemporaines que dans les parcs historiques.

### Du jardin pavillonnaire aux trames vertes

En matière de jardin l'univers pavillonnaire est d'une diversité infinie, liée à l'âge, au style, à la taille de la parcelle, la façon dont le bâti y est positionné (au centre, sur un des côtés, etc.), la sociologie des occupants successifs, la nature du sol, le microclimat local, etc. Pour tenter d'aborder cet univers, d'en tirer quelques enseignements et conseils, quels sont les critères à retenir ? La taille de la parcelle, permet sans doute de structurer au mieux le propos, notamment parce qu'elle détermine la proportion, le type de nature présente (une fois retiré un certain nombre de surface artificialisées « obligées » : terrasses, stationnement et accès garage, allées, etc.), ainsi que la créativité mise en œuvre. Sur les grands terrains on va trouver une diversité d'ambiance, de formes, faite de pelouses, grands arbres, surfaces en eau, potagers, etc. qui n'apparaîtra presque jamais dans les mouchoirs de poche.



« C'est autour de l'endroit qu'on habite qu'il faut conduire la nature à venir habiter ; c'est à l'endroit où on peut en jouir le plus souvent qu'il faut l'engager à répandre le plus de charmes. »

René-Louis de Girardin, 1777

Lorsqu'elle est préconisée, la conservation des arbres en place doit s'accompagner de mesures fortes de protection. A défaut, les chantiers de terrassement, de construction, sont synonymes de tassement du sol, de blessures aux arbres qui rendent ces conservations illusoire à court ou moyen terme.



« Dans le jardin, l'univers paysan se continue, se nie, se pervertit, parfois se donne en spectacle ou se miniaturise. Dans l'acte de jardiner il y a l'idée de soin, de discernement, le refus des grandes décisions industrielles. L'individu-jardinier se soucie de l'individuel. » Gilbert Lascault, 1976



Les apports, les gains faits sur ces surfaces peuvent donc être évalués à deux niveaux. Gains de nature et apport culturel. Sur ce plan, qu'on n'évoquera pas en détail, un seul constat : l'intérêt des créations faites par les habitants, qui maintiennent une culture paysagère vivante, originale, de son temps.

### Encourager la présence de l'arbre

A l'échelle d'un quartier les différences de taille de parcelles vont aboutir en quelques décennies à des contrastes d'ambiances, de présence de la nature impressionnants. Un constat facile à faire, à étudier, et qui suggère une évidence : dans les trames vertes, les zones pavillonnaires sur grande parcelle ont leur intérêt, à partir du moment où on y encourage, on y oblige dans la durée, la présence d'arbres.

Ce « vert » pavillonnaire a l'avantage de ne pas être à la charge de la collectivité, de faire vivre ses habitants au plus près des qualités environnementales recherchées. Une proximité qui peut être aussi celle des ressources alimentaires produites en quantité dans des potagers encouragés. La filière d'approvisionnement la plus courte n'est-elle pas celle-là ? On trouve en Seine-et-Marne quelques exemples remarquables de ces tissus pavillonnaires à

grandes parcelles, par exemple le hameau de Villers à Saint-Fargeau-Ponthierry avec son réseau de voies très bien plantées et gérées par la copropriété.

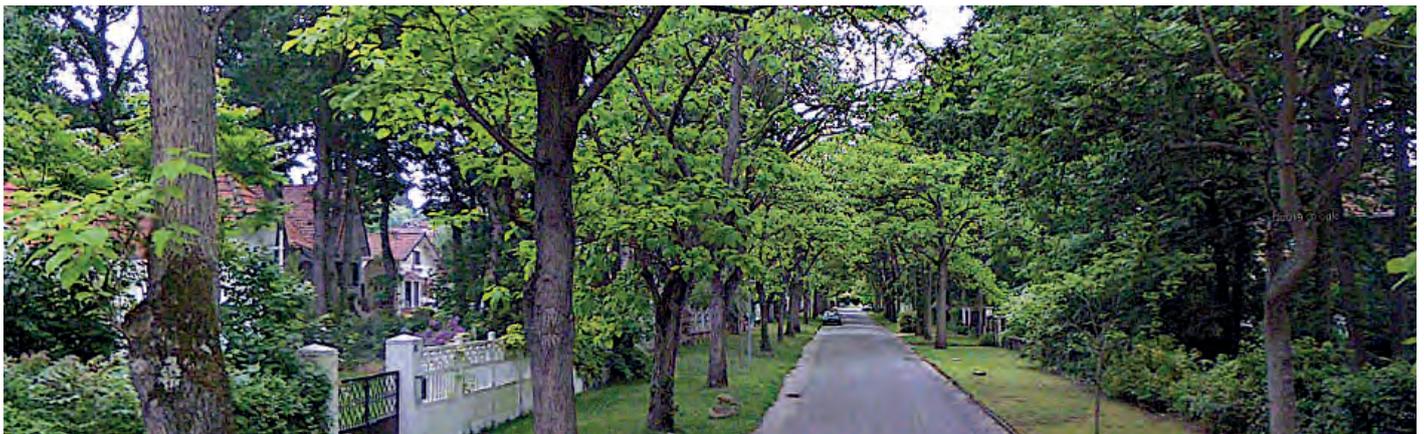
Ces exemples méritent d'être étudiés, notamment le vieillissement des trames végétales initiales. Comment se renouvellent-elles ? Quels règlements, moyens et soutiens à mettre en place pour garantir la présence arborée sur le long terme. Sans ce souci environnemental on peut craindre que l'avenir pavillonnaire aille de plus en plus vers des parcelles réduites à leur strict minimum, avec des maisons en bande sans jardin. Un gain de terrain au prix de quelles pertes ?

## Du vert AVANT la ville

### Villes nouvelles, laboratoires des nouvelles formes du « vert »

Les villes nouvelles françaises ont été des laboratoires continus durant ce dernier demi-siècle pour concevoir et construire de nouvelles formes urbaines, architecturales, paysagères. Toutes ces réalisations, les inventions formelles qui s'y sont faites en matière de parcs, jardins et trames vertes, pourraient servir à illustrer comment le mot, la notion même de paysage, s'est inscrite dans l'aménagement du territoire. Elle était absente dans la France de l'après-guerre, elle s'est banalisée

Le hameau de Villers, Saint-Fargeau-Ponthierry.





Château-Landon, jardins clos de murs ; paysage typique de nombreux villages seine-et-marnais.



Tout ce qu'on nomme déchet vert mériterait d'être valorisé au plus près de sa production, pour la confection de clôtures, obstacles, etc. Elles doivent être régulièrement regarnies, permettant de recycler tout ce qui peut s'appeler ressource verte au lieu de déchet vert. Si on utilisait les feuilles là où elles sont utiles, aucune ne devrait partir en déchetteries. Les temps de transports, les coûts de « traitement » se répètent chaque année au détriment de tout ce qui pourrait assurer une meilleure qualité des plantations dont les besoins sont permanents en protection, couverture, maintien de la qualité du sol, etc.

## Clôture

Le jardin existe-t-il sans clôture ? Aujourd'hui oui, mais pendant longtemps il n'a jamais existé autrement que clos. C'était un morceau de nature soustrait au vagabondage des animaux et des hommes. En Seine-et-Marne comme dans toute l'Île-de-France s'est imposé progressivement un modèle, des murs en moellons recouverts d'enduit. Ils constituent toujours le paysage dominant de nombreuses rues dans les parties les moins denses des villages. Cette solution présente de grands avantages : isolation très performante vis-à-vis de la rue et du voisinage, création d'un micro climat interne beaucoup plus favorable que le plein vent, possibilité d'accrochage de tous types d'arbres fruitiers taillés en espalier ou sarmenteuses, etc. *« Au contraire de l'espace agricole qui peut être largement ouvert, offrir de nombreuses voies de pénétration, s'agrandir ou se restreindre selon les années, les besoins et les cultures, l'espace jardinier est clos, abrité, strictement dessiné, fixe. (...) Le mur, c'est ce qui protège le jardinier et ses plantes contre les vents froids, ce qui emmagasine la chaleur du jour pour la restituer aux heures nocturnes, ce qui réfléchit les rayons solaires : les végétaux situés à sa proximité seront plus précoces, plus durables. La clôture est aussi une digue sur laquelle viennent se briser les flots de l'urbanisation »* Pierre Lepape, 1976.

Avec le temps la diversité s'est installée, celle des matériaux, formes, hauteurs, combinaisons végétal/minéral, etc. Le végétal sous forme de haies taillées s'est imposé dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle avec des essences persistantes caractéristiques. On a même pu parler de « nouveaux bocages », la qualité environnementale en moins. Ce système a l'inconvénient d'obliger à des tailles régulières, source de nombreux accidents, de volumes de déchets verts très importants, de fragilités vis-à-vis de tous types d'agressions phytosanitaires liés à l'utilisation à grande échelle des mêmes essences.

## Fatigue

« Ce sont les forces physiques ou les besoins de celui ou de celle qui jardine qui déterminent les limites et le cadre du jardin. »

Jean-Luc Brisson





Préverdissement à Chessy, place d'Ariane, près de la gare RER. Les arbres ont été plantés assez grands pour faire exister la place avant la venue des immeubles.

aujourd'hui. Ce vert urbain s'est diversifié et étendu : aux squares, jardins, parcs historiques, etc. se sont ajoutés les espaces accompagnant les zones industrielles et logistiques, les coupures vertes entre différents zonings avec leurs bassins d'orage, les résidences avec golf, les biotopes et zones écologiques protégées, les jardins partagés, les berges aménagées pour la promenade, etc.

#### Du vert existant au préverdissement

Fonctions et formes du vert se sont multipliées, s'étendent et obligent à renouveler les méthodes de verdissement. Il y avait la façon traditionnelle, celle de planter une fois les constructions faites. On y a ajouté la préservation de ce qui est déjà en place. Les bosquets, alignements, arbres isolés présents sur les sites ont été intégrés dans le dessin des trames urbaines. Le tracé d'anciennes allées a été repris, élargi et les arbres replantés (en exemple l'Allée royale à Sénart). Dans d'autres cas on a voulu rendre les sites à urbaniser plus attrac-



Chessy, place d'Ariane aujourd'hui.

« Chacun choisit son jardin et hait les autres formes de jardins.

*On devrait pouvoir à la fois aimer les potagers, les parterres fleuris et les jachères, les fausses pagodes et les amoncellements de tôle, les belles allées droites et le laisser-aller. (...)*  
*Autour des jardins, dans les pratiques des jardiniers, des conceptions opposées de l'économie et de la liberté s'affrontent en des combats souvent ignorés. »*

Gilbert Lascault, 1976



L'Allée royale à Sénart.



Le rû de la Brosse au nord de l'A4 (large morceau de trame verte à l'ouest du centre ancien de Bussy-Saint-Georges) est remarquable par le maintien réussi d'un morceau de ruralité au sein de la ville nouvelle. On longe le rû ; à l'horizon, ciel et champs s'y rejoignent... Seul le bruit de l'A4 dit où nous sommes, au centre d'une trame verte dont l'ambition a pu être maintenue face à la pression de l'urbanisation.



Une grande partie des nouveaux parcs est dessinée aujourd'hui avec comme référence des trames rurales, le bocage par exemple. Une place moindre pour les prairies, plus importante pour l'arbre et la haie.

## Ce que la nature décide

« Planter un arbre est œuvre de longue haleine, et le jardinier ne décide pas de la forme que voudra prendre l'arbre. Il faut accepter que toutes les idées-graines ne poussent pas, que celles qui poussent prennent librement la forme qu'elles souhaitent et que tout cela demande du temps. »

Alexandre Chemetoff, 2000

tifs, avant l'arrivée des premiers habitants ; on a mis en œuvre des préverdissements à partir de modèles éprouvés (1). Parmi les secteurs ayant fait l'objet de projets ambitieux en Seine-et-Marne on peut citer ceux de Bussy-Saint-Georges à Marne-la-vallée et le carré Sénart. A Bussy-Saint-Georges la qualité de la réflexion préalable et du parti d'aménagement en font une référence en la matière, même si la réalisation n'a pas eu l'envergure prévue. A Sénart, le préverdissement s'est concentré dans le secteur du carré et de l'Allée royale, dessinant un paysage d'alignements dans l'attente des urbanisations futures.

## La gestion comme priorité

De ces différentes expérimentations on peut tirer un certain nombre d'enseignements, dont le principal est que le patrimoine planté a un besoin absolu de suivi. Que ce soit pour un préverdissement ou pour toute autre politique d'espaces verts, l'urgence est dans la mise en place d'un service gestionnaire compétent, capable de prescrire et de suivre toutes les opérations nécessaires au bon développement des structures végétales mises en place (tailles de formation, suivi des tuteurages, paillages, désherbages, fauches, traitements phytosanitaires, remplacements ; toutes autres opérations liées à des circonstances et événements exceptionnels : tempête, vandalisme, etc.) En l'absence de ce service, l'investissement, l'économie potentielle est perdue et le préverdissement peut même se révéler plus négatif qu'une méthode « traditionnelle » de plantations après construction.

(1) Aux Etats-Unis à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle le lotissement de Riverside dans la banlieue de Chicago est une des premières grandes réalisations de ce type : plus de 100 000 arbres et arbustes ont été plantés le long des voiries avant l'installation des habitants. Même démarche en France à la Grande Motte dans les années 60 et dans presque toutes les villes nouvelles anglaises.

**Un ouvrage de référence :** *Planter aujourd'hui, bâtir demain, le préverdissement*, Claude Guinaudeau, institut pour le développement forestier, 1987



Le chêne de Chessy, arbre inventorié comme remarquable au niveau départemental.



Le parc du Lochy à Magny-le-Hongre. Les compositions reliant boisements existants et nouvelles urbanisations sont à rechercher partout où elles sont possibles. Elles cumulent avantages paysager et écologique.





Prairie centrale du parc du pavillon royal à Nandy.

## Jardin public

« Nos jardins publics ont encore leur place dans des villes qui se plaisent à respirer, qui alternent la mélancolie des saisons abolies et l'attente d'un bonheur encore indiscernable mais si proche. Ils s'éveilleront encore, ils trouveront encore le sommeil de concert avec les cités où ils naquirent. »

Pierre Sansot

Jardinage « traditionnel » à proximité du centre commercial Carré Sénart avec massifs de rosiers et couvre-sols. Une présence que l'on n'attend pas dans ce type d'espace. Un coût un peu plus important qu'un jardinage extensif, « industriel », qui modifie totalement le ressenti.



## Tondre la pelouse

Déterminer une politique en matière d'espaces verts, de trame verte à une échelle communale, départementale, régionale, c'est se poser des questions en tous genres, à toutes échelles. Questions liées aux usages, aux formes, à la biodiversité, aux coûts de gestion, aux compétences, etc. La quantité des questions posées oblige à cerner les urgences. Un exemple, comment en finir avec l'utilisation des produits phytosanitaires ? Quelles alternatives ? On se rend compte avec cet exemple que les progrès à grande échelle et sur le long terme ne peuvent advenir que par une acceptation sociale, par des changements culturels rendant acceptables, désirables, des espaces moins aseptisés, « propres », où les mauvaises herbes perdent ce qualificatif.

Cette acceptation est très lente à venir. Alors, en attendant, on met en place toutes sortes de matériels et solutions techniques ne cherchant le plus souvent qu'à maintenir un même état de propreté, de netteté que celui autrefois permis par la chimie. L'inventivité est sans limites. Peut-on vraiment parler de progrès ?

L'exemple des pelouses régulièrement tondues est intéressant parce qu'il illustre bien cette difficulté à changer radicalement d'approche. On sait que l'herbe « ne pousse pas jusqu'au ciel ». Arrivée à un certain point... elle se couche ! Aucun besoin de moutons, de chèvres, chevaux, d'oies, etc. pour qu'une surface herbacée ne devienne pas tout de suite un roncier. Le passage d'une barre de coupe (1) tous les ans, ou même tous les deux ans est largement suffisant. Un ratissage très énergique de façon à retirer toute la matière morte qui adhère au sol, avec un râtelier étroit (parce que c'est trop dur à tirer sinon...) est la seule opération qui peut suivre utilement cette coupe. (A faire quand le sol et l'herbe sont sèches). Pourquoi cette simplicité ne se généralise pas sur toutes les surfaces en herbe qui n'accueillent aucun usage récréatif (et elles sont largement majoritaires si on les mesure à grande échelle) ? Une enquête mériterait d'être menée. La réponse serait souvent « parce que ça fait



Mai 2020, les tondeuses sont restées silencieuses plus longtemps que d'habitude, une occasion unique de voir à quoi peuvent ressembler de petites surfaces d'herbe laissées à elles-mêmes.



« Les friches ont toujours existé. L'histoire les dénonce comme une perte de pouvoir de l'homme sur la nature. Et si l'on jetait sur elles un regard différent ? Ne seraient-elles pas les pages neuves dont nous avons besoin. Au lieu d'éliminer la totalité de ce qui constitue la friche on décide de garder, ça et là, des épines, des herbes, des arbrisseaux, des jeunes plants de chênes et de hêtres. Parfois, on conserve une souche de charme bien placée. »

Gilles Clément, Le jardin en mouvement.

négligé ». Mais ce qui devrait être mis en balance avec cette « négligence » c'est tout le temps qui deviendrait alors disponible pour d'autres jardinages, d'autres travaux aujourd'hui beaucoup trop et mal mécanisés, méritant davantage d'attention : travail du sol, taille en forme naturelle des arbustes, valorisation des déchets verts et réutilisation sur site au lieu de les envoyer en déchetterie, utilisation des bois abattus pour la création de mobiliers, etc. On se rend compte alors, qu'à travers des questions transversales comme « la chimie », le « trop d'entretien », c'est toute une série d'autres thèmes ou problématiques qui sont abordées et peuvent alors trouver des réponses.

Tout propriétaire d'un espace jardiné, public ou privé, est confronté à des nécessités d'arbitrage. Peut-être une des façons de juger de l'intérêt des techniques utilisées, des solutions mises en œuvre, serait de faire parler ceux qui les appliquent : les jardiniers. Ils ont beaucoup à dire et ne sont sans doute pas assez entendus. Et s'ils préféraient faire autre chose que tondre la pelouse ? Utiliser des outils à main, légers et efficaces, plutôt que lourds et bruyants, par exemple, ne pas refaire toujours les mêmes gestes, gérer des états de friches provisoires plutôt que des gazons sans surprise, rendre fertile des sols dits stériles, etc. Les jardiniers aiment jardiner et ne demandent pas à faire moins. Mais mieux, sans aucun doute.

(1) Barre de coupe : organe mécanique équipant certaines machines pour assurer la coupe des tiges de certains végétaux, essentiellement herbes et céréales. Les barres de coupe sont appelées au principe de cisaillement. (Wikipédia)



Jardiner c'est planter. Mais c'est aussi couper, recéper, mettre parfois le sol à nu. Les structures arbustives vieillissent, accumulent du bois mort, deviennent inaccessibles, occupent trop d'espace, etc. Couper tout à ras devient la solution la plus rationnelle. On redécouvre un espace ; des idées peuvent naître pour le transformer, le planter différemment ...ou le laisser repousser.



Des éléments de mobilier bien choisis, le traitement ponctuel des lisières, de quelques accès, peuvent suffire à modifier le regard, transformer un boisement en « parc ».



Tempête de l'année 2000 : on a constaté de gros dégâts dans les bosquets de tous types, mettant en lumière l'intérêt de leur diversité en terme d'âge et d'essences. Ces boisements n'ont qu'un objectif paysager ; aussi l'expression « beaux arbres » ne peut pas avoir le même sens qu'au temps de la marine à voile, où seule comptait la rectitude et la hauteur... Les beaux arbres sont ceux qui ne se coucheront pas aux prochaines tempêtes, qui sont annoncées plus fréquentes et plus fortes avec le réchauffement climatique. Rendre ces bosquets plus résistants aux vents doit être un des objectifs de la gestion.

## « Belle propriété avec parc »

De très nombreuses communes de Seine-et-Marne possèdent ou sont susceptibles d'acquérir des propriétés avec parc boisé. Les exemples d'acquisitions pour y installer mairies, maisons de retraites, locaux pour associations, etc. sont innombrables. Des problématiques presque identiques se posent à chaque fois concernant la rénovation du bâti, du parc, d'éventuelles constructions neuves, la création de parkings, etc. Pour ce qui concerne les réaménagements de parcs on rencontre quelques situations-type dont on présentera ici la plus fréquente : le parc a été planté au XIX<sup>e</sup> siècle autour d'une grosse maison bourgeoise, un petit château. Les arbres ont déjà plus d'un siècle et aucun plan de gestion n'a jamais été établi pour en assurer un bon renouvellement. Des éléments construits agrémentent le parc.

Voir les films sur la gestion du parc de Féricy : <https://vimeo.com/431274361/fa021c4cc1> et du parc de Poigny : <https://www.dailymotion.com/video/x15ywl8>

### Boisements de parcs, quelle gestion ?

Masses boisées et zones de clairière sont bien marquées mais les premières se sont souvent étendues au détriment des secondes. De grands arbres isolés sur pelouse sont présents. Les sous-bois peuvent être denses, parfois encombrés de bois mort, souvent intéressants d'un point de vue écologique. Un diagnostic doit être réalisé, associant paysagiste et forestier, permettant d'éviter les principales erreurs. La plus fréquente : le dégagement des sous-bois, leur nettoyage pour des raisons de sécurité. Le sentiment d'insécurité invoqué, réel bien que non dit, peut facilement justifier cette opération rapide à réaliser. Le problème est qu'elle se traduit par une perte importante des qualités écologiques présentes et qu'elle compromet le renouvellement des boisements par suppression des arbres d'avenir. La première urgence est donc de décider du devenir des zones boisées en distinguant deux cas : celles laissés dans un état le plus naturel possible, avec renouvellement des boisements à partir du sous-étage en place. Cet objectif nécessite que la fréquentation y soit la plus faible pos-

sible, ce qui argumente en faveur d'une absence de circulations et la mise en place de clôtures. L'accès à ces zones doit être limité, pour des visites à but pédagogique pour les écoles du secteur par exemple. Ces zones protégées, clôturées, sont à privilégier pour la création de mares.

La deuxième catégorie de boisements, laissés en accès libre, sera plus entretenue avec un sous-bois moins dense. Pour diminuer les coûts d'aménagement, d'entretien, de surveillance, cette catégorie doit être la plus réduite possible. La prise en compte de la fréquentation du public, privilégiant souvent les pelouses et les lisières, permet d'argumenter facilement cette réduction des surfaces de boisements en accès libre.

### Lisières, clairières, arbres isolés sur pelouse, déboisements, fossés

Ces grands choix étant faits il reste ensuite à redéfinir le contour des clairières, ce qui nécessite de redessiner les lisières, les reconstituer, avec tous les gradients de transparence ou d'opacité. Ne pas oublier que les sous-bois peuvent, doivent accueillir l'essentiel des déchets végétaux ramassés sur les allées, pelouses, etc, pour éviter au maximum le temps et l'énergie perdue dans leur transport. Aussi les lisières doivent comporter régulièrement des passages permettant d'assurer la répartition des déchets verts dans l'intérieur des boisements.

Concernant les grands arbres isolés sur pelouse une expertise arbre par arbre est souvent nécessaire. C'est sous ces arbres que va se concentrer la fréquentation ; les contraintes de sécurité y sont donc maximales. Des tailles visant à rééquilibrer la cime, à



Travaux de réhabilitation du parc de la Mairie de Poigny, réalisé par des étudiants de l'École Nationale Supérieure du Paysage de Versailles, encadrés par Olivier Jacqmin, paysagiste, hiver/printemps 2010-2011. Un projet dessiné, réalisé à partir d'un existant sélectionné et mis en valeur.



Boisement avec toutes les classes d'âge et ayant une bonne capacité à résister à tous types d'agressions. Le maintien en bon état sanitaire n'est pas compatible avec une ouverture au public et nécessite la mise en place de clôtures sur des périmètres pouvant être modifiés dans le temps.

« Que le jardinier se rassure : en temps ordinaire seul un acharnement de tous les instants empêche la ville de sombrer sous les arbres – et, sinon les arbres, les fougères, les mousses, les pissenlits, l'herbe-aux-gueux et la rue fétide. Seul un aveuglement tout aussi permanent permet d'oublier que, tous les ans, dans nos murs, vingt-sept mille grains de pollen de toutes espèces se déposent sur un seul centimètre carré. » Pierre Senges, 2002

supprimer des branches dangereuses, du bois mort, etc. peuvent être nécessaires. Des plantations de jeunes sujets peuvent être envisagées avec « mesure ». En effet, une des principales dérives dans ce type de parc est le « refermement » des clairières par surabondance d'arbres isolés, ajoutés les uns aux autres au fil des générations de propriétaires, de jardiniers qui préfèrent planter qu'abattre.

Les abattages doivent être déterminés par rapport à un double objectif, de bon renouvellement des boisements sur le long terme, et de qualité paysagère. Tous ces objectifs doivent être suffisamment clairs et faciles à expliquer dans le cadre d'une communication préalable. Les bois abattus peuvent trouver sur place de multiples utilisations, pour le mobilier, les clôtures. Une part doit être laissée à terre avec un objectif écologique.

Pour les déboisements liés à l'ouverture de clairières, à des constructions nouvelles, la plus grande vigilance est requise. En cas de tempête les risques de chablis sont réels du fait de la déstabilisation des boisements. Les grands arbres maintenus à proximité des futurs bâtiments doivent être parfaitement protégés pendant le chantier, leur tronc mais aussi leur système racinaire. Si cette protection ne peut être assurée, si la survie des arbres

est difficile à garantir, autant abattre et replanter. Une attention particulière doit être accordée au réseau de fossés quand il existe. Très souvent il n'a pas été entretenu, le drainage se fait mal et les terres sont gorgées d'eau trop longtemps en hiver. Une remise en état s'impose avec la création de bassins, de mares si nécessaires pour retenir l'eau provenant des surfaces imperméabilisées.

### Des coûts maîtrisés

On peut retenir de ces quelques considérations qu'en s'entourant des conseils et compétences nécessaires, il est facile d'aménager en limitant la dépense en investissement et surtout en gestion. La réduction des surfaces boisées ouvertes au public, le maintien d'une bonne proportion dans un état naturel, est une source d'économie facile, qui passe aussi par la limitation maximale des volumes de déchets verts et leur recyclage intégral dans le périmètre des zones clôturées. L'acquisition de parcs anciens apparaît ainsi comme un très bon investissement comparé à certaines créations *ex nihilo*, où s'additionnent les années d'entretien avant de profiter d'un début d'ombrage et avant que s'installe une fréquentation à la hauteur des budgets consentis. ■

Dossier réalisé par Bertrand Deladerrière



Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de Seine-et-Marne  
27 rue du Marché – 77120 Coulommiers  
Tél. : 01 64 03 30 62 – Courriel : accueil@caue77.fr  
Site web : www.caue77.fr  
Conception graphique et réalisation : Juliette Tixador  
juliettetixador@free.fr  
© CAUE77

Cette lettre est envoyée par mail et en version papier en édition restreinte. Pour la diffuser plus largement, merci de nous adresser par mail vos suggestions de destinataires. Vous pouvez retrouver toutes les lettres du CAUE77 (1 -14) et leurs articles sur le site internet du CAUE77.